



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE RACINE

AVIS PUBLIC

(Concernant le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Racine)

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Racine sera, en 2022, en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

***OMRÉ de la MRC du Val-Saint-François
3, rue Greenlay Sud, bureau 101
Windsor, Québec, J1S 2J1***

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 2003-03 de la MRC du Val-Saint-François et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ ce 15 septembre 2021.

Stéphanie Deschênes, adjointe administrative
Pour Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Stéphanie Deschênes, adjointe administrative, pour Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Racine, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil de midi à dix-sept heures le 15 septembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce quinzième jour du mois de septembre deux mille vingt et un.



Stéphanie Deschênes, adjointe administrative
Pour Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière